



# Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Renouvellement du permis d'exploitation de la mine et  
de l'usine de concentration d'uranium de McClean Lake  
appartenant à AREVA Resources Canada Inc.



**PFP**  
Participant Funding  
Program

Le 12 avril 2017



Le 14 octobre 2016, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé qu'elle offrait jusqu'à 75 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP), afin d'aider les membres du public, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées à participer aux processus d'examen de la demande de permis et d'audience de la Commission à l'égard du renouvellement du permis d'exploitation de la mine et de l'usine de concentration de McClean Lake appartenant à AREVA Resources Canada Inc. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 12 décembre 2016.

## **Contexte**

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- la communication de renseignements nouveaux, distincts et précieux à la CCSN au moyen d'interventions éclairées et relatives au sujet à l'étude
- aider les parties intéressées à se préparer et à participer aux processus d'examen de la demande de permis et d'audience de la Commission pour le sujet à l'étude

Un Comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation d'un montant maximal de 75 000 \$ aux demandeurs admissibles.

Les membres du CEAF étaient :

- M. Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite
- M. Paul Scott, directeur régional à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- M. Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné dix demandes d'aide financière reçues par la CCSN, dont le montant total s'élevait à 164 434,24 \$. À la suite de cet examen, il a conclu que neuf de ces dix demandes satisfaisaient aux exigences d'admissibilité et s'inscrivaient dans la portée du projet.

## **Admissibilité et critères relatifs au financement**

Pour obtenir des renseignements additionnels sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [\*Guide du Programme de financement des participants\*](#).

## **Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN**

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière aux participants concernant le renouvellement du permis de McClean Lake, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 75 289 \$ pour les bénéficiaires suivants :

<b>Demandeur</b>	<b>Montant maximal du financement disponible</b>
1. Kineepik Métis Local Inc. (n° 9) Pinehouse	14 100 \$
2. David Parker	4 180 \$
3. Ya'thi Néné Lands and Resource Office	34 050 \$
4. Saskatchewan Environmental Society	5 780 \$
5. M. Philip D. McLoughlin	3 850 \$
6. Angela Laventure (présidente d'Unifor, section locale 48s)	1 129 \$
7. Bande indienne de Lac La Ronge	3 200 \$
8. Nation des Dénés de Buffalo River	4 500 \$
9. Nation des Dénés de Birch Narrows	4 500 \$
<b>Total</b>	<b>75 289 \$</b>

### **Renseignements supplémentaires**

Adam Levine

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : [cnsf.pfp.ccsn@canada.ca](mailto:cnsf.pfp.ccsn@canada.ca)